



## CHAMPIONNAT DE LIGUE 2009

-----  
27 et 28 juin 2009



### AVIS DE COURSE

Nom de la compétition : Championnat de Ligue Midi Pyrénées 2009

Dates complètes : 27 et 28 juin 2009

Lieu : Saint Nicolas de la Grave (82)

Autorité Organisatrice : Club de Voile de Tarn et Garonne

**Terminologie** : le terme « bateau » utilisé ci-dessous signifie bateau ou windsurf selon le cas.

#### 1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*, incluant l'annexe B,
- 1.2. les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3. les règlements fédéraux.
- 1.4. le règlement du championnat de ligue Midi Pyrénées
- 1.5. la convention Handisport/FFVoile
- 1.6. En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

#### 2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

#### 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1. La régata est ouverte à tous les bateaux de la (des) classe(s) :

- Voile Légère figurant sur la table Voile Légère de la FFV : Dériveurs , Quillards de Sport, Catamarans, Optimist, Mini JI et PAV raceboard.
- Habitables A, B, C, R1, R2, L du HNF et titulaire d'un certificat HN valide

3.2. Les bateaux admissibles peuvent se pré-inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant à CVTG – A l'attention de Stéphanie ASTRUC – Base nautique – 82210 Saint Nicolas de la Grave au plus tard le 17 juin 2009 ou par internet sur le site du club : <http://cvtg.webnode.com>

**3.3.** Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs

- leur licence FFH valide accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs

- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité

- le certificat de jauge ou de conformité

- si nécessaire, la fiche de surclassement dûment complétée

Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

#### **4. DROITS A PAYER**

Les droits requis sont les suivants : pas de droit d'inscription

#### **5. PROGRAMME**

**5.1.** Confirmation d'inscription et inscription :

Jour et date : samedi 27 juin de 10h00 à 14h00 et dimanche de 08h45 à 09h15 pour les concurrents non présents le samedi

**5.2.** Jours de course :

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	Classe(s)
27 juin 2009	15 heures	Toutes
28 juin 2009	10 heures	Toutes

#### **6. INSTRUCTIONS DE COURSE**

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront affichées selon la Prescription Fédérale

#### **7. LES PARCOURS**

Les parcours à effectuer seront de type construits

#### **8. SYSTEME DE PENALITE**

Pour les catamarans, les raceboard, la règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

#### **9. CLASSEMENT**

**9.1.** Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de : 2

**9.2.** Le système de classement utilisé est le Système de Points a Minima de l'Annexe A.

**9.3.** Les Optimists, Minijis, PAV seront classés en temps réel

L'intersérie dériveur, les catamarans et les habitables en temps compensé

#### **10. COMMUNICATION RADIO**

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux.

#### **11. PRIX**

Des prix seront distribués comme suit :

- Coupes et trophées

- Prix en nature : lots et objets publicitaires

## **12. DECHARGE DE RESPONSABILITE**

Les concurrents participent à la régates entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.

## **13. ASSURANCE**

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

## **14. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Stéphanie ASTRUC  
1 avenue du Cami Neou  
82210 Saint Nicolas de la Grave  
Tél : 06.14.07.72.79  
Mail : [stephanie.astruc@orange.fr](mailto:stephanie.astruc@orange.fr)

Nadine ASTRUC  
30 rue Sainte Catherine  
82210 Saint Nicolas de la Grave  
Tél : 06.76.13.15.26

Club de Voile de Tarn et Garonne  
Base nautique  
82210 Saint Nicolas de la Grave  
Tél : 05.63.29.20.55  
Mail : [cvtg@orange.fr](mailto:cvtg@orange.fr)

# Fiche d'inscription

Freg2002 (Insc\_lig)

<b>Numéro de voile FFV</b>	<b>Voile ou Cagnard sur la régata</b>
<input type="text"/>	<input type="text"/>

Nom du bateau   
*40 caractères maximum*

Type de bateau (série)

Skipper Licence  Nom Prén.

Sexe  Né le

N° de club  N° de ligue

*(N° de club obligatoire pour participer au classement des clubs)*

Nom de club

**Réservé à l'organisation**


**Certif.Médicaux**  
 sur


**Autorisations parentales**  
 sur

**Payé**

Adresse

Pays





E-Mail

**Groupe de classement**

**Classe**

Handicap National				
Brut	Bonif	Pénal	Net	Coéff.
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Coeff IRC / ACVL
<input type="text"/>

Coeff ORC Club					
GPH	A étape	B étape	A regate	B régata	TMF
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

**Couleur coque :**  
 OUI - NON : Génoix / enrouleur tambour dessus du pont  
 OUI - NON : Grand voile sur enrouleur dans le mat  
 OUI - NON : Tangon plus grand que mesure autorisée

**Couleur voile :**

**VHF :**

**Moteur**

**N° tél. portable :**

- Intérieur ou HB en puits non amovible : OUI - NON  
 - Pales ORIENTABLES : OUI - NON

**Equipers** (Complément éventuel au verso svp)

	Licence	Nom	Prénom	Né en	N° de club	Médical	Obs
1	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
2	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
3	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
4	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

En me pré-inscrivant à cette régata, je déclare donner à l'organisateur, le droit perpétuel de réaliser, utiliser et diffuser à sa volonté toutes prises de vues photographiées ou filmées pendant et après l'épreuve et sans aucune compensation.

N'oubliez pas de confirmer votre pré-inscription le premier jour de course pendant les horaires indiqués sur l'avis de course.

Je déclare avoir pris connaissance des différents règlements, régissant cette épreuve et les accepter sans réserve et notamment qu'il appartient à chaque concurrent, sous sa seule responsabilité, de décider si il doit ou non prendre le départ ou rester en course.

A ....., le .....

**Signature du chef de bord**

## Formule repas

*Samedi 27 juin 2009 à 20h00*

Pour participer, merci de vous inscrire au en remplissant ce coupon réponse et en nous le retournant avant le **17 juin 2009** à CVTG – Base nautique – 82210 Saint Nicolas de la Grave, accompagné de votre règlement (chèque à l'ordre du « CVTG »).

Dîner : 15 € par adulte et 8 € par enfant (<12 ans) pour toute inscription avant le 17 juin  
**Majoration de 5 euros pour toute inscription retardataire**

Petit déjeuner : 3,50 € pers

## Formule Pension Complète

*comprenant*

- Repas des équipages du samedi soir
- Nuit en dortoir ou chalet (voir description de l'hébergement en dessous)
- Petit déjeuner
- Pique nique du dimanche midi
- Encas

***Adulte : 34 Euros / Enfant < 12 ans : 30 Euros***

## Formule Hébergement

Proposition d'hébergement sur place :  
Lits simples à 11 €uros par personne sans draps,  
*(location d'une paire de draps 4,70 €uros en supplément)*

### **Hébergement sur place en chalet :**

- 8 chambres de 5 lits simples (adapté handi)
- 4 chambres de 1 lit simple (adapté handi)

### **Hébergement sur place en dortoir :**

*Rez de chaussé :*

- 3 chambres de 3 lits simples (adapté handi)
- 1 chambre de 2 lits simples (adapté handi)
- 1 chambre de 3 lits simples
- 2 chambres de 2 lits simples

*Etage :*

- 4 chambres de 4 lits
- 1 chambre de 3 lits
- 2 chambres de 2 lits

# Formulaire de réservation

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Mail :

		Nombre	Montant
Pension complète adulte	34 €uros		
Pension complète enfant <12 ans	30 €uros		
Repas adulte	15 €uros		
Repas enfant <12 ans	8 €uros		
Petit déjeuner	3,5 €uros		
Hébergement en dortoir ou chalet	11 €uros		
Hébergement en camping	3 €uros		
<b>TOTAL A PAYER</b>			

Les réservations et le paiement par chèque libellé à l'ordre du CVTG sont à envoyer avant le 17 juin 2009 à l'adresse suivante :

*Club de Voile de Tarn et Garonne  
Championnat de ligue 2009  
Base nautique  
82210 Saint Nicolas de la Grave*